

# Le Chalaure

*Journal d'informations*

## Les Eglisottes et Chalaures

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Cet édito sera vraisemblablement le dernier de cette mandature. Dans quelques semaines une autre équipe portera les destinées de la commune. Il va vous appartenir de choisir vos représentants et par là même un programme. Le scrutin aura lieu les 15 et 22 mars.

Quelques précisions :

- la date limite d'inscription sur les listes électorales, pour les habitants non-inscrits, est fixée au vendredi 7 février 2020,
- pour les communes de plus de 1 000 habitants (ce qui est notre cas) le panachage est interdit. Le fait de rayer un nom sur une liste ou de composer une liste à votre convenance entrainera la nullité du bulletin.
- le même bulletin comprendra deux listes. Une liste avec 19 conseillers municipaux et une liste avec les représentants au conseil communautaire (Communauté d'Agglomération du Libournais pour ce qui nous concerne). Ces deux listes doivent respecter la parité : alternativement un homme et une femme (ou l'inverse).

Une information concernant les intercommunalités : la loi du 19 décembre «Engagement et Proximité» comme résultante du « Grand débat national », a pour but d'apporter un peu de souplesse. Il est apparu que certaines de ces intercommunalités, très étendues, ont des communes très éloignées les unes des autres, qui n'ont pas nécessairement les mêmes centres d'intérêts (exemple Moulon, Izon par rapport à Chamadelle, Les Eglisottes ou St-Christophe de Double). Cette loi devrait permettre aux intercos qui le souhaitent de se scinder en deux apportant ainsi davantage de proximité. Mais après quelques années de vie commune (plus ou moins acceptées d'ailleurs), il faudra définir les règles de bon voisinage et en tirer les conséquences (financiers, humains...).

C'est sans doute cette rigidité, la perte d'une certaine autonomie au profit des intercommunalités, de nouvelles attributions avec pour corollaire, des responsabilités accrues sans compensations qui font que 30 à 40% des Maires, envisagent de remiser leur écharpe. La vocation n'attire plus.

En fin de mandat le code électoral vient réglementer la communication. Ainsi est-il stipulé que pendant la période précédant les élections municipales, l'équipe sortante doit s'abstenir de faire la promotion de ses réalisations et de sa gestion pour le mandat qui vient à échéance. Mais à l'occasion des différents éditos, nous nous sommes efforcés de vous rendre compte des opérations réalisées ou des actions en cours.

Néanmoins demeurent autorisés des faits spécifiques et ponctuels. Il appartient en effet aux administrés d'être informés des récentes opérations réalisées. Ainsi des actions inscrites au budget et réalisées au cours de ce trimestre :

- remplacement du véhicule utilitaire ancien, devenu hors d'usage : 17 000 €
- acquisition d'une élagueuse télescopique : 890 €
- Mairie : remplacement des ouvertures du rez-de-chaussée : montant : 14 112 €
- Ancien presbytère : réfection de la toiture : 25 873 € (y compris le garage attenant)
- Restaurant scolaire : remplacement d'une armoire chaude : 3500 €
- Centre bourg : la réception des travaux (bordures, caniveaux, trottoirs) a été prononcée fin novembre, avec toutefois quelques réserves (places de stationnement effacées, grilles d'évacuation des eaux pluviales descellées).

Auparavant quelques aménagements ont été réalisés par nos services : installations de panneaux directionnels réfléchissants, ainsi que des "yeux de chat" procurant ainsi une meilleure visibilité. Les ralentisseurs ont été coupés en bordure des trottoirs afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

Au niveau sécurité, depuis le déplacement du tabac-presse, nous nous interrogeons sur le moyen le plus efficace pour réglementer le stationnement. Les véhicules à l'arrêt de chaque côté des trottoirs font encourir des risques aux piétons et entravent parfois la circulation.

- Terrain de tennis : programmation et engagement des travaux de son éclairage. Cette opération n'a pu être réalisée qu'avec le soutien financier du Syndicat de St-Philippe d'Aiguilhe et celui du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde.

Désormais, il appartiendra à la nouvelle équipe municipale de se prononcer sur le programme des travaux engagés ou envisagés en fixant les priorités : ancienne salle diocésaine, ancien presbytère, préfabriqués vétustes, ancienne pharmacie.... Mais la vie d'une Collectivité n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Il faut toujours avoir à l'esprit la venue d'impondérables qui contrecarrent les objectifs initiaux.

**Conformément aux rites institués, l'Édile de la commune et les conseillers municipaux auront le plaisir à vous rencontrer à 19 heures le samedi 25 janvier, pour le verre de l'amitié et de clôture de ce mandat. L'orchestre local "Jazz Bande" accompagnera cette soirée.**

(suite au verso)

A l'aube de cette année nouvelle, soyez assurés de nos vœux sincères de santé, de bonheur pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers. Une pensée particulière pour tous ceux qui sont touchés par la maladie ou qui, affligés par la perte d'un être cher, sont dans la peine.

C'est donc une nouvelle année qui s'engage mais c'est aussi la fin d'une mandature. Certains d'entre vous estimeront que certaines choses ont été délaissées, mal conduites. Certes, mais ce sont les circonstances qui guident les actions mais souvent nos capacités financières. Nous nous sommes efforcés d'être toujours présents et nous remercions tous ceux qui, attachés à la démocratie de proximité, nous ont accordé leur confiance. Vous permettez cette citation pour finir : "Tout homme qui fait quelque chose a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui auraient fait précisément le contraire et ceux qui ne font rien du tout" (Jules CLARETIE).

## Réfection et réaménagement de la toiture de l'ancien presbytère



une cale pour soutenir la poutre



opération consolidation



Le réaménagement de la toiture était inscrit au budget 2019. La chute de la cheminée n'a fait qu'aggraver la situation et précipiter les choses. C'est pratiquement une généralité, lorsque l'on engage des travaux sur un édifice ancien on n'est jamais au bout des surprises.

La première est apparue lorsqu'un couvreur a senti que la partie arrière de la toiture se dérobaient sous ses pieds.

Derrière le mur de refend, l'entreprise Nicolas s'est aperçue, après avoir découvert, qu'il n'y avait pas de chevrons. Les tuiles reposaient uniquement sur des planches,

Seconde alerte : les poutres qui normalement devaient reposer sur le mur s'en étaient désolidarisées. Est-ce un affaissement de la toiture ? Toujours est-il que le mur s'est légèrement déporté sur l'avant.

La prise en compte de ces désordres devait conduire la Municipalité à passer un avenant. Le montant initial fixé à 23 399,04 € est passé à 25 873,44 € mais ces travaux supplémentaires étaient indispensables. Les plaques d'origine qui recouvraient la toiture ont été stockées avant d'être évacuées dans un centre de traitement agréé.

Ces travaux de réparation et de consolidation réalisés permettront à nos agents d'engager d'autres travaux.

## Une excursion au Viet Nam et un peu d'histoire

Du 03 au 12 décembre quelques aventuriers de l'Amicale Laïque sont allés découvrir le Viet Nam. Le plus long voyage organisé par l'Association depuis sa création.

Partant de HO CHI MINH VILLE (ancienne Saïgon) au Sud, en remontant vers le Nord, DA NANG (port d'entrée des troupes américaines au Sud Viet Nam) ; HUE (ancienne capitale impériale), liée au culte bouddhiste, HAI-PHONG le grand port maritime du Nord Viet Nam et HANOÏ, la capitale.

Le point culminant de notre périple a été la célèbre BAIE D'ALONG (photo) qui se décompose en une partie terrestre et l'autre maritime.

24 heures enchantées passées sur un bateau pour la découverte de ce site grandiose. Outre le cadre dépaysant, le séjour nous a permis de découvrir une nourriture et un mode de vie différents ainsi qu'un artisanat varié .

Mais comment ne pas avoir une pensée pour ce peuple qui a beaucoup souffert de la guerre pendant 24 ans.

Le passé historique nous rappelle que 35 000 français sont tombés en Indochine pour finir vaincus dans la tristement célèbre cuvette de DIEN BIEN PHU. Néanmoins, il reste une empreinte architecturale française des années de présence. Par contre la langue française n'est plus enseignée à l'école.

Gérard DUBOIS, Président de l'Amicale Laïque



tous les mardis matin  
parking de La Poste : **votre Marché**



Ces marchands ambulants viennent en toute légalité s'installer sur le parking de La Poste, pour vous proposer de nombreux produits. Ainsi vous pouvez trouver :

- la poissonnerie
- des produits locaux (fruits, légumes, miel, épices, fromages...)
- des plats cuisinés,
- de la viande et de la charcuterie,
- de la cuisine méditerranéenne.

Ils viennent parfois d'assez loin pour vous servir, mais aussi pour que notre village vive. Venez les rencontrer, l'accueil y est des plus convivial.



La fermeture de la supérette "Proxi" a laissé un vide. Il y a eu des candidats pour une reprise, mais sans suite.

Il y a ce problème de désordre sur la toiture du magasin toujours pendant. Les batailles des experts dans la recherche des responsabilités laissent une part d'incertitudes.

La Mairie, dans le but de faciliter le redémarrage, a fait l'acquisition du matériel (chambres froides, rayons....) qui s'y trouvait au moment de la fermeture. L'objectif est de permettre au reprenneur d'avoir des équipements aux normes à moindre coût. Mais devant les incertitudes liées à la fragilité de l'édifice et à la durée de la procédure, nous envisageons récupérer ce matériel. Une opportunité peut se présenter.

Notre village n'est pas mourrant il suffit de voir le succès du tabac presse, PMU etc... depuis sa nouvelle installation.

### ECOLES DE LA DEUXIEME CHANCE

Les Écoles de la 2<sup>e</sup> Chance (E2C) offrent une solution aux jeunes 16 à 25 ans qui sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification et rencontrent des difficultés pour entrer dans le monde du travail. Les stagiaires des E2C sont des jeunes motivés qui ont choisi de saisir une deuxième chance, pour se construire un avenir grâce à un accompagnement sur-mesure.

L'objectif pour ces jeunes est de :

- Développer leurs compétences et leurs connaissances pour mieux définir leur projet professionnel ;
- Trouver un emploi (CDD, CDI, intérim, ...) ;
- Accéder à une formation (CAP, BEP, BTS, BAC, ...) adaptée à leur projet professionnel ;
- Faciliter leur insertion sociale et citoyenne : connaître leurs droits (santé, argent, logement) et leurs devoirs (découvertes des institutions, activités citoyennes, ...).

Le parcours d'accompagnement se traduit par un contrat individualisé d'une durée de 9 mois à raison de 35 heures d'activité par semaine. L'apprentissage s'effectue selon le rythme du jeune accompagné. Il bénéficie d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle avec une garantie de revenu mensuel.

L'E2C est présente en Gironde, portée par l'association AFEPT à Bordeaux – 40 rue de Marseille 33000 BORDEAUX.

Une antenne a également ouvert à Coutras : 17 Rue Sully – Parc Malraux 33230 COUTRAS

Pour plus de renseignements : Association AFEPT – afept.fr - Mail : contact@afept.fr – téléphone : 05.56.02.25.26

### BOUGEZ !

Pendant plusieurs années la gymnastique volontaire était animée par Céline. Cela se passait les mercredis et les vendredis soirs au gymnase.

Depuis la rentrée, Céline qui s'est retirée a laissé la place à Karine qui assure deux séances : une gymnastique "douce" de 9 à 10 heures et une plus "tonique" de 10h15 à 11h15.

Les séances vont reprendre le 8 janvier, cela tombe bien, c'est une bonne décision pour éliminer les excès de ces fêtes.

Renseignements : Marie Pierre NADEAU : 06 21 46 37 27



### Le vide jouets de l'Association sportive et culturelle dimanche 8 décembre 2019

Beaucoup d'investissement pour les bénévoles des associations pour organiser des manifestations. Du travail pas toujours récompensé lorsque le temps s'acharne pour tout gâcher, dissuadant ainsi exposants et visiteurs.

Ceux qui aiment chiner pouvaient pourtant y trouver leur compte. Il y avait du choix et les objets exposés étaient de qualité et pouvaient être installés sans complexe au pied des sapins.

## Cérémonies du 11 novembre

C'est avec plaisir que nous avons accueilli les Jeunes Sapeurs Pompiers de Libourne-Coutras, qui se sont joints au public pour entretenir (susciter) ce nécessaire devoir de mémoire.

Le 11-11-1919, un an après, le silence règne sur les champs de bataille. Les combattants qui ont survécu, mais mutilés pour certains, retrouvent enfin leur famille, leur foyer.

Faut-il rappeler que le 11 novembre ne doit pas être, exclusivement, regardé comme un jour férié.

Il est nécessaire de se souvenir que ceux qui se sont battus, qui ont versé leur sang dans des conditions extrêmes, difficilement descriptibles, l'ont fait pour la sauvegarde de la Nation. Les noms gravés sur nos Monuments aux Morts nous rappellent les valeurs d'honneur, de dévouement et de bravoure de ces maris, pères, de toutes conditions.

Les enfants de maintenant réalisent-ils que ceux qui figurent sur notre monument ont l'âge de leur père.

Avec les discours et les dépôts de gerbes aux Monuments aux morts de Monfourat et du Bourg, les cérémonies se sont clôturées par un vin d'honneur offert par la Municipalité.



## Soirée avec le Comité des Fêtes

Samedi 16 novembre, le Comité municipal des Fêtes proposait une soirée "Poule au pot". Soirée somme toute réussie pour les organisateurs puisque 125 convives ont pu apprécier le repas concocté par le traiteur local. Entre les plats, les danseurs se sont retrouvés sur les rythmes de l'orchestre "Céleste". Un trio, disposant de plusieurs "cordes à leur arc". La chanteuse, professeur de chant anime également des chorales. Les deux autres musiciens ont montré leur talent tantôt à la trompette ou à l'accordéon, au saxo ou à la percussion.

Au petit matin les danseurs ont laissé la place aux bénévoles. Ce n'est pas la partie la plus agréable. Les jambes sont lourdes mais il faut mettre en ordre, ranger, nettoyer. Faire place nette.

**Maintenant le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour sa soirée du samedi 8 février 2020.**



## Les activités du Centre de loisirs

Le centre d'accueil et de loisirs de la vallée de la Dronne, implanté depuis plusieurs années sur la commune de Les Eglisottes, a interrompu ses activités du 23 au 27 décembre pour les reprendre du 30 décembre au 3 janvier 2020.

Les animateurs ont à cœur de favoriser le développement de l'enfant sur des temps de loisirs, de façon ludique. Cette année le projet éducatif s'est inscrit autour de différents thèmes : éducation à la citoyenneté, développement durable, culture et le sport.

Tout au long de l'année, les enfants peuvent aussi, suivant leur âge et leurs envies, s'initier à différentes pratiques sportives et culturelles grâce aux différents partenariats mis en place avec les associations locales.

Les vacances d'automne ont été l'occasion pour eux de faire la découverte du rink-hockey, mais aussi de participer à une initiation au patin grâce à une intervenante de l'équipe de Coutras.

L'IME de Saint-Emilion a pu nous accompagner autour de différentes actions avec pour fil conducteur "le droit de l'enfant".



Les activités manuelles ne sont pas en reste ! Les enfants ont le choix d'ateliers culinaires et manuels tout au long de l'année en suivant le rythme du calendrier.

Il y a eu aussi les fêtes d'Halloween avec au "menu" la préparation de la "bom" de la journée du 31 octobre avec la création des décorations et les pâtisseries de la journée. Une sortie au cinéma de Libourne a également fait partie du programme.

Parmi les activités en lien avec les thèmes choisis il y a eu :

- les rencontres toujours appréciées avec Michèle, la bibliothécaire qui oriente les jeunes dans leur recherche,

- une sortie au zoo de Mescoules en Dordogne. Après le repas au restaurant les petits visiteurs ont pu voir une grande collection de reptiles, de wapitis et toutes sortes d'animaux de la ferme.

Signalons la mise à disposition du gymnase par la Municipalité permettant les activités sportives.

Nous vous rappelons que le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 17 ans, tous les mercredis pendant les périodes scolaires, ainsi que pendant les périodes de vacances.

Pour tous renseignements : 06 28 96 08 03 ou [alsh.valléedeladronne.liso@hotmail.fr](mailto:alsh.valléedeladronne.liso@hotmail.fr)



## ETAT CIVIL ANNEE 2019

### *l'officier de l'Etat civil a uni :*

le 29 juin

Anne-Marie, Thérèse, Renée ROY  
avec Patrick, Jean, René TRONEL

le 07 septembre`

Gilles, Pierre MARTIN  
avec Nicole PARE

le 21 décembre

Valérie, Isabelle LACOUX  
avec Sébastien, Christian CONTAT

### *carnet rose - naissance de :*

Hélyoss SAVIDAN	le 19 février	Libourne
Shawn PAILLOT	le 21 février	Libourne
Louanne LAVEAU VANTAGE	le 24 avril	Libourne
Arya FLORES CLAUZURE	le 26 juillet	Libourne
Lyssandr GAUTIER	le 02 septembre	Libourne
Lynah AUDELIN	le 02 octobre	Libourne
Maddy GALOPIN	le 07 novembre	Libourne
Ewen GABIN LAMBERT	le 11 décembre	Libourne

### *Nous avons accompagné :*

LECHON Michel, né en 1939, décédé le 02 janvier à Tamri (Maroc)  
SOULE Didier, né en 1960, décédé le 05 janvier à Les Eglisottes  
COMBREGE Armande, veuve Pierre-Jean LACOMBE, née en 1931, décédée le 07 janvier à Libourne  
GIRET Jocelyne, née en 1948, décédée le 11 janvier à Bordeaux  
XANCO Nicole, née en 1944, décédée le 16 janvier à Boscamnant  
RIPE Marie-Louise, veuve André BLANCHOU, née en 1927, décédée le 26 janvier à Barbezieux St-Hilaire  
DABLEMONT Berthe, veuve Alphonse MATTHEUWS, née en 1919, décédée le 16 février à Les Eglisottes  
CLAISSE Marthe, veuve Marcel DAVIAUD, née en 1920, décédée le 18 février à Les Eglisottes  
CASSY Jérémy, époux de Marion NIVELET, né en 1987, décédé le 27 février à Pessac  
BORDAT Yvette, veuve René LESTRADE, née en 1931, décédée le 25 mars à Les Eglisottes  
MALVESIN Marguerite, veuve Serge BOURCEREAU, née en 1940, décédée le 17 avril à Les Eglisottes  
ROSCHE Simonne, veuve Jean GIRAULT, née en 1933, décédée le 27 avril à Les Eglisottes  
HARDY Fabienne, née en 1966, décédée le 06 mai à Libourne  
MAYÉ Jeanne, veuve Emilien JACOUTET, née en 1922, décédée le 19 juin à Les Eglisottes  
GIRET Jacques, époux de Simone GOUZILLE, né en 1921, décédé le 27 juin à Libourne  
RAMBEAU Gisèle, veuve Henri BORDAT, née en 1940, décédée le 28 juin à Coutras  
DEGUIL James, époux de Monique CHENU, né en 1941, décédé le 02 juillet à Libourne,  
DUBLE Dominique, né en 1957, décédé le 27 juillet à Les Eglisottes  
GOUZILH Roger, époux de Huguette SAVARIT, né en 1931, décédé le 03 août à Saint Privat des Près (24)  
HAUTIER Yves, veuf Andrée BONNEFONT, né en 1927, décédé le 23 août à Les Eglisottes  
DAUCHE Anne-Marie, épouse Jacques LACOUR, née en 1950, décédée le 29 août à Bordeaux  
PIERRE Marcel, époux de Yvette SAQUET, né en 1925, décédé le 03 septembre à Libourne  
ANDRIEU Michel, époux Geneviève ALLEMAND, né en 1944, décédé le 19 septembre à Boscamnant  
MONTION Benoît, né en 1966, décédé le 20 septembre à Libourne  
DOUSSAIN Dominique, né en 1967, décédé le 03 octobre à Libourne  
PAILLIER Denise, veuve Gilbert MICHAUD, née en 1920, décédée le 11 octobre à Nérac (47)  
PETIT Georges, époux de Andrée LAPORTE, né en 1933, décédé le 15 octobre à Bordeaux  
DELAPIERRE Raymond, époux Yvette BONHOMME, né en 1924, décédé le 07 novembre à Libourne  
COUPRIE Marie José, née en 1963, décédée 10 novembre à La Clotte (17)  
BIGRE Marie-Claude, veuve Gérard LEROY, née en 1956, décédée le 11 novembre à Libourne  
DI PIETRANTONIO Maria, veuve Sante MELCHIORRE, née en 1929, décédée le 13 novembre à St-Martin de Ré  
PARDESSUS Serge, époux de Henriette BORDAT, né en 1932, décédé le 27 novembre à Les Eglisottes  
BEAUVIEUX Roger, né en 1925, décédé le 04 décembre à Boscamnant (17)  
BISBAU Liliane, veuve SALVE Camille, née en 1937, décédée le 15 décembre à Bordeaux  
VIDRY Jeanne-Marie, veuve Robert LANXADE, née en 1926, décédée le 22 décembre à La Roche-Chalais

### CADASTRE SOLAIRE - tester le potentiel solaire de votre toiture

La CALi a mis en place le "cadastre solaire". Cette plateforme solaire permet à tout un chacun (entreprises, particuliers) d'estimer et de visualiser le potentiel solaire - photovoltaïque et thermique - de leur toiture et de simuler un dimensionnement d'installation ou de solliciter un accompagnement complet et personnalisé.

Le simulateur solaire de la CALi c'est :

- un service gratuit : devis et étude pour tous les habitants et professionnels du territoire,
- un accompagnement complet et sécurisé : de la réflexion jusqu'à un an après l'installation des panneaux solaires,
- un réseau d'installateurs certifiés
- un outil qui s'appuie sur les données de la Nasa, l'Agence européenne, l'IGN

La plateforme du cadastre solaire est accessible via le lien : <https://lcali.insunwetrust.solar>

### La fibre optique sur le territoire de la CALi

Depuis 2007, le département de la Gironde, le Syndicat Mixte Gironde Numérique et les intercommunalités se sont engagés dans le déploiement du très haut débit afin de réduire les disparités entre zones rurales et urbaines, afin d'assurer l'accès aux technologies numériques pour tous.

Dès 2018, un immense chantier s'est engagé qui devrait conduire, dans les six prochaines années, à ce que tous les foyers du territoire girondin soient reliés à la fibre optique, offrant aux entreprises et aux habitants de la CALi la meilleure technologie possible.

Les travaux vont s'échelonner au cours des prochains mois. Toutefois le planning est susceptible d'évoluer en fonction de contraintes liées aux travaux. Pour de plus amples renseignements vous pouvez consulter le [site de Gironde Haut Méga](https://girondehautmega.fr) : <https://girondehautmega.fr>



### EAU & ASSAINISSEMENT

#### I - SERVICE EAU POTABLE

Jeudi 05 décembre une intervention sur le forage de Le Breuil a été réalisée par l'entreprise Hydro Assistance. Il devenait nécessaire de renouveler la pompe de forage et de rajouter deux longueurs de 6 mètres dans le forage.

L'opération a débuté à 9 heures, les pompes ont été remises en service à 13 heures.

Le débit a été mesuré à 42 mètres cubes par heure. Le niveau de l'eau se situait à 17 mètres au-dessus de la pompe.

Rappelons que l'eau est puisée dans le crétacé supérieur à une profondeur de 176 mètres, près de 190 mètres maintenant.

#### II - ASSAINISSEMENT

La seconde tranche sur le village de Monfourat devrait s'engager au cours du premier semestre. Cette opération se justifie pleinement sur ce secteur, en raison des problèmes récurrents de salubrité.

La récente période pluvieuse a occasionné quelques perturbations au niveau de la canalisation de transfert installée entre la station d'épuration et son exutoire "La Dronne".

La montée du niveau d'eau de la rivière a empêché l'eau de la canalisation de s'évacuer normalement. Si les clapets anti-retour empêchent l'eau de la rivière de remonter, le niveau élevé de la rivière bloque l'écoulement de la station de traitement. C'est ainsi que l'on a pu voir, ici ou là, des particules s'échapper des regards de visite.

### enedis

#### campagne d'égavage à proximité des réseaux électriques

enedis organise une campagne d'égavage au sein de la commune pour améliorer la qualité de la distribution de l'électricité et garantir la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes électriques.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise SASU SERPE en deux étapes :

- recensement de la végétation au cours du 3ème trimestre 2019
- égavage, abattage et débroussaillage 1er semestre 2020.

Les déchets des coupes seront entreposés au pied des arbres, les propriétaires peuvent toutefois définir avec l'entreprise des modalités précises (téléphone 02 57 67 15 40 ou 06 71 21 81 20)

Selon les besoins, le prestataire pourra être amené à contacter directement les propriétaires des arbres.

Pour tous renseignements : ENEDIS, 2 rue de la Conraie 44700 ORVAULT

### Complémentaire Santé Solidaire

Depuis le 1er novembre 2019, la Couverture Maladie Universelle Complémentaire et l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) ont fusionné pour devenir la Complémentaire Santé Solidaire. L'objectif est de simplifier et de lutter contre le non-recours aux soins, notamment en ce qui concerne le dispositif de l'ACS.

Il s'agit d'une aide pour payer les dépenses de santé qui tient compte, dans le dernier cas, du niveau de ressources des bénéficiaires. Elle est attribuée :

soit gratuitement, soit en contrepartie d'une compensation financière : les bénéficiaires accèdent au même panier de soins que les assurés bénéficiant de la prestation gratuite, et ce, sans restes à charge sur leurs frais de santé. Le montant maximal de la participation financière n'excède pas 1€ par jour. Cette participation est progressive avec l'âge. Pour les moins de 29 ans, son montant est de 8€ par mois et atteint 30€ par mois pour les 70 ans et plus.

Les frais médicaux sont payés par les organismes d'assurance maladie obligatoire et l'organisme choisi pour gérer la Complémentaire

## INFOS MAIRIE

### POINT RELAIS CAF

A partir de janvier 2020, la Mairie de Les Eglisottes accueillera un POINT RELAIS CAF au sein du secrétariat, à hauteur de trois permanences par semaine.

En septembre 2019, une convention a été signée entre la Directrice de la Caisse d'Allocation Familiale de la Gironde et le Maire de la commune, permettant d'offrir aux allocataires un service d'accueil de premier niveau.

Deux agents de la Collectivité assureront des permanences les :

- lundi et mercredi de 14 à 17 heures
- vendredi de 9 à 12 heures

Ces "référentes" CAF locales ont suivi des formations de premier niveau d'informations à la CAF de Bordeaux, mais ne sont pas habilitées à traiter les dossiers des allocataires. Elles pourront faciliter l'accès au droit et aux services, guider les usagers dans la consultation de leur espace personnel et dans la réalisation de leurs démarches en privilégiant le site "caf.fr", aider à la compréhension des courriers reçus, réaliser des télé-procédures telles que les déclarations trimestrielles de ressources.

### BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Les Eglisottes vous accueille dans un espace chaleureux et convivial pour choisir un livre, partager des moments, échanger des informations et des idées, être ensemble, être créatif, être à l'écoute.

En 2019, plus de 8000 personnes ont fréquenté la bibliothèque. La cotisation est fixée à 15 € pour les personnes âgées de plus de 16 ans, 5 € pour les enfants. Les heures d'ouverture au public sont fixées

- mardi, mercredi : 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; - jeudi de 16 à 18 heures
- vendredi de 9 à 12 heures et de 16 à 18 heures ; samedi de 9 à 12 heures

Envie d'une expérience nouvelle, créative et récréative ?

La bibliothèque vous propose un atelier d'écriture innovant : approcher la poésie en utilisant des procédés de découpage, collage. Détourner, assembler, mêler les images et les mots... Mettre tous ses sens en éveil...

Ensemble, partager des poétiques... sans prétention;

L'atelier se compose de trois séances avec Didier Vergnaud, éditeur, réalisateur, écrivain (<http://www.lebleuducieleditions.fr>).

Les ateliers peuvent commencer dès janvier 2020, avec des productions à exposer en mars pour le "Printemps des Poètes".

L'objectif est de produire une série d'affiches poétiques collectives ou personnelles.

Si vous êtes intéressé, contactez la bibliothèque de Les Eglisottes : 05 57 69 37 07 - [bibliothequeleseglisottes@orange.fr](mailto:bibliothequeleseglisottes@orange.fr)

### Une calèche porteuse de cadeaux et d'espoir



Un peu de gaieté, de réjouissance dans cette morosité ambiante. La magie de Noël opère toujours.

Il y a eu d'abord la distribution des livres dans les salles de classe, puis le goûter, au restaurant scolaire pour les plus jeunes et dans chaque classe pour les primaires. Plus de fusion, chacun dans son coin.

A la sortie, annonciatrice de cette période de fêtes, le Père Noël, préparant son périple, est venu saluer les élèves.

### Le dispositif PAMELA

Le Point d'Accueil Mobile d'Ecoute de Liaison et d'Accompagnement (PAMELA) est un nouveau dispositif, de l'association LE LIEN, tentant de répondre aux besoins des personnes les plus démunies face au logement sur le territoire du Grand Libournais. PAMELA vise à accompagner les personnes majeures sans domicile, hébergées chez un tiers ou sur le point de perdre leur logement, afin de leur permettre :

- un accès aux droits ; une connexion internet ; de prendre une douche, des boissons, une collation ;
- de bénéficier d'un dépannage alimentaire, de couvertures, de kits d'hygiène (tarif symbolique) ;
- de profiter de temps de vie informel pour lutter contre l'isolement social par des temps d'échange, des ateliers, jeux de société, ...

Le dispositif PAMELA se décline sous la forme d'un accueil mobile de jour, à bord d'un camping-car. Il sillonne le territoire du Grand Libournais du mardi au vendredi, en journée (fermé 5 semaines/an). Les lieux des permanences ne sont pas figés, ils sont communiqués et affichés à la mairie chaque semaine. Le camping-car change de lieu de permanence chaque demi-journée.

Les personnes peuvent se présenter d'elles-mêmes au camping-car ou sur orientation d'un partenaire avec ou sans rendez-vous.

Renseignements : Association Le Lien ; 2 Rue Lataste - 33500 LIBOURNETel. 07.77.26.16.33 - Mail : [pamela@assolelien.fr](mailto:pamela@assolelien.fr)

## INFOS MAIRIE suite

**RAPPEL :** ELECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 mars 2020

Si vous n'êtes pas inscrit (e) sur les listes électorales vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour remplir cette formalité. A défaut vous ne pourrez pas voter. N'attendez pas les derniers jours pour venir en Mairie. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile suffisent.

**Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote à l'adresse :**

**<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>**

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet **[sur le site service-public.fr](https://www.service-public.fr)**

**Le jour du scrutin n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité. Elle sera demandée par l'un des assesseurs.**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, alors votez en donnant procuration à une personne de votre choix qui doit être inscrite dans la même commune que vous. Cette procuration est établie soit par le juge du Tribunal d'Instance du lieu de résidence ou du lieu de travail, soit à la gendarmerie. Ne pas oublier de vous munir des renseignements d'identité de la personne qui doit voter pour vous.

**BUS SCOLAIRE** tous les nouveaux bénéficiaires du transport scolaire peuvent, si ce n'est pas encore fait, retirer les gilets de sécurité réfléchissants en Mairie. Ces gilets sont gratuits et sont des équipements qui participent à la sécurité des passagers. Il convient donc de ne pas les négliger.

## VIE ASSOCIATIVE

**COMITÉ DES FÊTES :** samedi 8 février 2020 - 19 heures : salle polyvalente de Monfourat  
repas et soirée dansante animée par l'orchestre "CELESTE"

### AMICALE LAÏQUE

- vendredi 21 février 2020 à la bibliothèque : soirée en...chanter mimer, jouer, chanter, danser sur des standards musicaux français et internationaux
- vendredi 06 mars : salle de Monfourat Concours de belote par équipe
- dimanche 08 mars : salle de Monfourat Auberge Espagnole autour des jeux  
Il suffit de porter un plat salé ou sucré ainsi qu'un jeu (cartes, société...)  
On déjeune avec ce qui est mis sur la table par les participants.  
Ensuite on joue  
contacts: G. DUBOIS : 06 21 86 18 87 MP NADEAU : 06 21 46 37 27

### ASSOCIATION SPORTIVE (ASC)

- 9 février de 6h à 17h : au gymnase VIDE GRENIER - 2€ le mètre - restauration sur place
- mars (date à confirmer) salle préfabriquée 15 heures CARNAVAL
- 1er mai : Centre bourg ou au gymnase VIDE GRENIER - 2 € le mètre - restauration sur place



*Cuisine à domicile - Traiteur*

**Food Truck**

**DUTOUR Valérie**

Téléphone : 06 19 22 51 26

Email : valcoeurderose@hotmail.fr

[www.facebook.com/RoseCooking33](http://www.facebook.com/RoseCooking33)

**Pour particuliers et entreprises**

## CALIBUS + transport de proximité de la CALI

Comment utiliser le **transport gratuit à la demande avec le CALIBUS +**

Après-midi d'informations

Judi 30 Janvier 2020 de 14 à 16 heures

Mairie de Les Eglisottes

### SMICVAL

**Le calendrier de collecte des déchets en porte à porte sera disponible en Mairie mi-janvier.**

**Pour ceux qui ont Internet, ils peuvent trouver le planning sur le site [www.smicval.fr](http://www.smicval.fr)**

### Changement d'adresse

Le cabinet infirmier de Mesdames CABON, FLORES, et LAFOREST sera transféré à partir du 1er janvier 2020 au 54 avenue Victor-Hugo (à côté du tabac-presse) le cabinet est joignable au 05 57 69 51 84

### à la ferme des "Bois Clairs"

**VENTE DIRECTE DE LAIT CRU FERMIER  
RENDEZ-VOUS**

**Tous les MERCREDIS de 14 à 18 HEURES**

2, Le Pistolet - Les Eglisottes

Téléphone : 06 85 07 81 06

**MERCI DE VOUS MUNIR DE VOS CONTENANTS**

### Location de la salle polyvalente de Monfourat

Nous vous rappelons que les chèques qui sont remis au titre de la location et de la caution doivent être établis au nom et à l'adresse actuelle du loueur.

Le respect de cette consigne s'impose pour une question de cohérence avec les écritures du comptable public.